

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

HABITAT - PIG LABELLISE « HABITER MIEUX » : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES

## ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA CAN SUITE AUX COMMISSIONS LOCALES DE L'ANAH

Demandeurs	Communes des logements concernés	Travaux HT éligibles	Subventions Anah agréées	Subventions FART* agréées	Subventions prévisionnelles maximum CAN
Logement 1	117 boulevard des Arandelles- CHAURAY	5 703	1 824	-	1 000 €
Logement 2	3 rue du Contre Amiral - MAUZE SUR LE MIGNON	10 617	5 309	3 500 €	1 500 €
Logement 3					
Logement 4					
Logement 5					
Logement 6					
Logement 7					
Logement 8					
Logement 9					
Logement 10					
<b>TOTAUX</b>	-	<b>16 320 €</b>	<b>7 133 €</b>	<b>3 500 €</b>	<b>2 500 €</b>

\* FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique